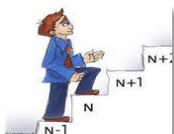




Flash d'information n° 328 du 15 février 2019

Statut & Carrière

Avancements 2019...



Les documents relatifs aux avancements de grades et promotions internes **2019** ci-dessous sont téléchargeables sur notre site Internet dans l'[accès Réservé / Circulaires / Avancements 2019...](#)

Circulaire d'explication pour les avancements 2019
Conditions des principaux avancements de grades et promotions internes 2019
Circulaire ministérielle sur les modalités d'avancements de grade cat B NES
Feuille de proposition d'avancement de grade 2019
Procédure de fixation des ratios promus / promouvables

Les réunions de "CAP spéciales" auront lieu le **lundi 24 juin 2019**.
Tous ces documents doivent être retournés pour le **vendredi 19 avril 2019** au plus tard.

 Le service Statut & Carrière vous remercie de bien vouloir respecter ce délai et se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.



Echelles indiciaires au 1er février 2019...

La dernière mise à jour des échelles indiciaires tenant compte du **PPCR au 1^{er} janvier 2019** ainsi que des modifications qui impactent : les [Assistants socio-éducatifs](#) et les [Educateurs de jeunes enfants](#) (intégration de catégorie B vers A) et les [Conseillers socio-éducatifs](#) (reclassement indiciaire) au 1er février 2019 sont téléchargeables dans l'espace réservé de notre site Internet :

[Accès Réservé / Echelles indiciaires et durées de carrière](#)

Prévention

Pots d'entreprise et alcool : quelles sont les règles applicables...



En période de fêtes, de nombreuses entreprises organisent des pots. Moments de convivialité, ils contribuent à renforcer les liens du collectif de travail. Mais la consommation de boissons alcoolisées peut constituer un facteur de risque pour la santé et la sécurité des salariés. Point sur les règles applicables à tous les pots d'entreprise (fin d'année, anniversaire, départ...).

Est-il possible d'organiser un pot avec des boissons alcoolisées ?

Les pots dans les locaux de l'entreprise,

Les pots en dehors des lieux de travail,

Existe-t-il des règles spécifiques pour les jeunes travailleurs et les apprentis ?

Comment limiter et prévenir les risques ?


La responsabilité de l'employeur peut-elle être engagée en cas d'accident pendant ou après le pot d'entreprise ?

[En savoir plus sur le site de l'INRS...](#)

[Consulter le règlement intérieur de sécurité...](#)

 Cédric ILIADI
02.48.50.94.38
hygiene-securite@cdg18.fr

 Julien SOULARUE
02.48.50.94.33
preventeur@cdg18.fr

 Secrétariat
02.48.50.94.34
pascale.frerard@cdg18.fr